

Pourquoi Emmanuel Macron a beaucoup plus de marges budgétaires qu'il imagine (mais pas pour que l'Etat continue à faire du mauvais gras)



Emmanuel Macron apportera ce jour sa réponse au mouvement des Gilets Jaunes, tout en acceptant de s'extraire, en partie du moins, des contraintes budgétaires européennes.

Avec Michel Ruimy

Avec Jacques
Bichot

En acceptant de sortir de cette logique de contrainte, et en prenant en compte les taux d'intérêt historiquement bas de la dette française, quels seraient les dépenses que pourrait annoncer Emmanuel Macron, qui pourraient apporter une réponse, aussi bien en termes d'investissements, que de réponses concernant le pouvoir d'achat ?

Michel Ruimy: Toutes les questions soulevées par les « gilets jaunes » ne seront pas réglés en quelques jours, en quelques semaines. Outre l'abandon de la hausse de la taxe carbone, Emmanuel Macron devra donc faire des priorités c'est-à-dire prendre des mesures améliorant rapidement le quotidien des Français.

Pour les salariés, je ne pense pas qu'on se dirige vers une hausse du SMIC, même s'il s'agit d'une revendication, car cela renchérisserait le coût de production et détruirait des emplois d'autant que le gouvernement a annoncé, à la fin du mois de novembre, qu'aucun « coup de pouce » ne serait donné au SMIC en 2019. Cela signifierait, en outre, un infléchissement de la politique gouvernementale.

Je pencherais plus volontiers vers une prime exceptionnelle, plafonnée, à destination des salariés touchant un faible salaire, versée par les entreprises. Elle pourrait être défiscalisée. Pour les salariés, elle n'entrerait pas dans l'assiette du calcul de l'impôt sur le revenu et, pour les entreprises, elle ne serait pas soumise aux cotisations. Mais cette prime, payée par les entreprises, nécessite leur accord ! Elles pourraient ainsi faire un effort devant l'« urgence économique ».

De plus, pour tenir compte que près de 70% des travailleurs prennent leur voiture pour se rendre à leur travail, une prime de « précarité énergétique » pourrait être envisagée en accord avec les syndicats et selon des modalités à définir.

Par ailleurs, la désocialisation des heures supplémentaires, prévue pour le 1er septembre 2019, pourrait être avancée. Sa mise en œuvre consisterait à supprimer les cotisations sociales des employeurs et des salariés sur les heures supplémentaires. Le

rétablissement de la défiscalisation de ces heures, telle qu'elle existait sous Nicolas Sarkozy et supprimée par François Hollande, serait à arbitrer éventuellement avec une autre mesure.

Pour ce qui concerne les commerçants qui ont subi une perte de chiffre d'affaires - estimée à 1 milliard d'euros - du fait des blocages, le gouvernement pourrait permettre l'élargissement de l'ouverture des magasins le dimanche en 2019 pour rattraper ce manque à gagner.

Pour les ménages, une bonne initiative serait d'accélérer la suppression de la taxe d'habitation pour les ménages les plus modestes. Rappelons que celle-ci devrait disparaître en trois ans pour 80% des Français.

Concernant les retraites, une augmentation immédiate du minimum vieillesse, et non en 2020 comme le gouvernement l'avait promis, serait la bienvenue.

Pour les questions de plus long terme, il faudrait organiser un débat où il y aurait, à la fois, des élus locaux, des patrons, des syndicats, des associations et des citoyens avec l'objectif d'arriver à des propositions concrètes au niveau national et local.

Jacques Bichot: Les Gilets Jaunes ont mis le doigt sur un problème français qui n'est pas convenablement traité : une partie importante de la population galère, soit parce qu'elle vit en ville où se loger est affreusement cher, soit parce qu'elle habite l'une des deux composantes de ce que j'appellerai, par commodité, la « seconde France », où l'offre d'emplois est insuffisante : les zones rurales, les petites villes et certaines banlieues des grandes villes. Pour sortir de la crise actuelle, le gouvernement devrait mettre en place un grand plan de revitalisation de cette « seconde France ».

Un tel plan reposera évidemment sur de gros investissements, nécessaires pour créer de l'attractivité et des emplois. Or les finances publiques ne sont pas brillantes, et la France ne doit pas se mettre en difficulté avec l'Union européenne en augmentant fortement son déficit public et l'endettement qui va avec, puisqu'elle est déjà très proche des deux lignes jaunes à ne pas franchir, où du moins pas sans d'excellentes raisons : 3 % du PIB pour le déficit public annuel, et 100 % du PIB pour la dette publique.

Dans une logique étatiste, on est coincé : les remèdes classiques, réduction de la fiscalité et augmentation des investissements publics, nous sont interdits. Certes, la cause en incombe pour une bonne part à la mauvaise gestion des affaires publiques qui handicape la France depuis plusieurs décennies, mais le gouvernement, la présidence et le parlement actuels n'ont, pour l'instant, pas fait mieux que leurs prédécesseurs : nos pouvoirs publics ne bénéficieront donc pas d'un traitement de faveur à Bruxelles.

Il reste cependant une issue. Un chemin qui s'écarte de la tradition étatiste française, mais pourrait donner des résultats agréablement surprenants. Il faudrait que l'Etat aide les investisseurs privés à revitaliser la « seconde France » en apportant sa garantie aux emprunts nécessaires pour réaliser des projets capables de faire renouer avec le développement ce que l'on pourrait appeler les territoires déshérités de la République.

En quoi le niveau d'investissement public, à son plus bas en pourcentage par rapport au PIB, depuis les années 1950, est-il néfaste pour le pays, notamment dans une logique de politique industrielle ? Où le gouvernement pourrait-il investir ?

Michel Ruimy: L'ouverture des frontières a conduit à la création de nouveaux marchés pour les industriels occidentaux, mais également à la création de nouveaux lieux de production à bas coût. La France, sous l'impulsion de certains grands groupes et de certains responsables politiques, a vu de nombreuses usines être délocalisées. Et c'est ainsi que cela fait plus de 30 ans que la France développe son industrie sans créer d'usines. Or, il ne faut pas oublier qu'un seul emploi industriel génère, à côté, deux autres emplois.

Même si le plan de relance concernant l'industrie, dévoilé récemment par Edouard Philippe - Il a annoncé la création de 124 « territoires d'industrie », qui recevront entre 1,3 et 1,4 milliard d'euros de financements pour redorer leur attractivité - est une nécessité car notre pays est, aujourd'hui, déclassé au plan industriel, la politique industrielle du gouvernement est défensive. L'interventionnisme de l'État, qui se fait au nom de la préservation des emplois ou de la défense des intérêts stratégiques de la France, est généralement salué par tous les partis, sans que toutefois cela ne se traduise par une stratégie de long terme pour l'industrie française.

Certaines industries, comme le textile, sont vouées à disparaître en France. Il ne faut pas chercher à les sauver à tout prix. En revanche, il faut offrir la possibilité, à tous, de rebondir en influant sur les politiques d'emplois et l'offre de formation pour anticiper les besoins des révolutions de demain. L'État a, dans ce cadre, un rôle d'architecte dans l'industrie du futur en réunissant les acteurs privés et publics pour dessiner conjointement l'industrie de demain.

En effet, la situation actuelle se traduit d'une part, par un commerce extérieur extrêmement faible - déficitaire depuis de nombreuses années - qui pèse sur la vie économique française et d'autre part, par une désertification des territoires. La fracture territoriale, dont on parle beaucoup en ce moment, s'exprime par la disparition des petites usines à travers le territoire national. Il n'y a plus de centres de vie économique dans certaines zones géographiques et des villes sont abandonnées. Les salariés sont obligés de parcourir un grand nombre de kilomètres pour rejoindre leur travail.

Par ailleurs, ce manque d'investissement public, notamment dans la formation, se retrouve au niveau de l'emploi. Un peu plus de 40% des PME ne peuvent pas embaucher faute de compétences. Il y a un fossé entre les différents systèmes de formation en France et les qualifications attendues par les entreprises. En regroupant toutes les formes d'industrie en France, ce sont près de 250 000 emplois

qui sont à pourvoir chaque année. Si la France retrouvait la puissance industrielle qu'elle avait en 1975, ce sont, potentiellement, environ 5 millions d'emplois industriels qui pourraient être créés !

Jacques Bichot: Notre pays dispose d'un bel atout par rapport à beaucoup de ses voisins : il dispose d'espace, car la densité de sa population n'est pas énorme (112 habitants au Km², contre 364 en Belgique, 395 aux Pays-Bas, 247 au Royaume-Uni, 231 en Allemagne et 190 en Italie). Concentrer la population dans de grandes agglomérations très denses n'est pas nécessaire dans notre pays. Un ouvrage datant des années 1950 s'intitulait *Paris et le désert français*: il s'est révélé, hélas, prophétique, à ceci près que dix ou quinze agglomérations s'enorgueillissent aussi d'être des « métropoles » qui brillent dans le désert environnant.

Les villages et les petites villes sont bon marché, sauf dans quelques zones très particulières, comme celles qui abritent des vignobles prestigieux. Le prix des logements, en location ou à la vente, y est le plus souvent très abordable, sans comparaison avec les grandes villes. C'est là qu'il faut créer des emplois, de l'activité, avec des travailleurs qui accepteront d'être payés 10 % de moins que dans les grandes villes dès lors que le coût de la vie y sera 20 % moins cher, et la qualité de vie meilleure. C'est le moyen, pour un pays de la zone euro, qui ne peut pas dévaluer pour restaurer sa compétitivité, de développer l'emploi et de redresser son commerce extérieur.

Oui mais, dira-t-on, en milieu rural il n'y a plus d'écoles, plus de médecins, plus de commerçants ! Bien sûr, il faut réaliser un effort considérable pour que les zones rurales soient pourvues de ces services indispensables. Il faut investir, et faciliter les trajets – donc, en particulier, ne pas augmenter les taxes sur les carburants, mais au contraire les diminuer sensiblement, et revenir sur la très impopulaire limitation de vitesse à 80 Km/h. Signalons au passage que la circulation motorisée en pays rural ne produit pas les phénomènes de pollution liés à la densité et aux embouteillages, maladie des grandes agglomérations. Quant à la production de CO², la meilleure chose à faire pour la diminuer est de produire dans nos campagnes ce que nous importons actuellement de Chine : le transport par bateau sur 15 000 kilomètres produit bien plus de gaz carbonique que nos voitures !

Le programme de revitalisation de nos campagnes peut être réalisé sans que l'Etat finance lui-même les investissements nécessaires : il suffirait qu'il accorde sa garantie aux emprunts réalisés pour effectuer ces investissements – bien entendu, si le projet est sérieux. De plus, l'Etat et les collectivités territoriales pourraient vendre à des entreprises privées des biens patrimoniaux et, dans certains cas, des terrains, ce qui permettrait de financer une partie appréciable des investissements requis dans les infrastructures.

Prenons par exemple les écoles et les installations des professionnels médicaux ou paramédicaux, sans lesquelles il est inconcevable d'attirer de jeunes ménages. L'école publique est à bout de souffle : donnons sa chance au privé ! Dès lors que le financement sera assuré par le système du ticket scolaire, financement public versé au prorata du nombre d'élèves, sous réserve que la qualité de l'enseignement soit bonne, des instituteurs entrepreneurs viendront reprendre les écoles primaires, achetées bon marché à l'aide d'emprunts garantis par les pouvoirs publics.

La dynamique économique et démographique créée par les arrivées de citadins heureux de vivre mieux assurera le développement de ces établissements privés : exit la perspective qu'ils se vident progressivement de leurs élèves puis finissent par fermer. Et des bâtiments municipaux sous-utilisés pourront aussi être vendus pour que s'y installe, le cas échéant elles aussi avec des crédits bénéficiant d'une garantie publique, des maisons de la santé regroupant diverses professions médicales et paramédicales. Non seulement la dette publique n'augmentera pas, mais elle diminuera du fait de la vente au privé de locaux qui, dans l'état actuel des choses, seraient voués à perdre progressivement leur valeur au fur et à mesure de l'exode rural.

Il faut aussi, bien sûr, attirer les entreprises « classiques ». Les industries, qui ont besoin d'espace, trouveront du terrain à bon marché, ce qui compensera largement les frais de transport légèrement accrus. Les services, et particulièrement ceux qui sont de plus en plus informatisés, seront aussi bien à la campagne qu'en ville, pour peu que l'investissement en réseau télématique (effectué lui aussi, le cas échéant, grâce à des emprunts cautionnés par les pouvoirs publics) soit à la hauteur. En effet, quel intérêt y a-t-il à localiser en ville un service de vente par internet et (fut-ce de façon résiduelle) par correspondance ? Et pourquoi un restaurateur de renom ne profiterait-il pas de l'espace villageois pour attirer les clients huppés qui ne peuvent pas garer leurs automobiles près de ses concurrents restés en ville ? Là encore, la possibilité d'obtenir des crédits garantis par les pouvoirs publics pourrait faire merveille.

Autre lieu qui pourrait en bénéficier : les banlieues. Le problème des banlieues est, dans bien des grandes villes, dramatique. La présence d'une importante population immigrée mal intégrée, affligée d'un fort taux de chômage, pose beaucoup de problèmes et coûte cher en prestations sociales. La délinquance y est importante et les forces de l'ordre osent à peine se risquer dans un certain nombre de zones, où le droit républicain a quasiment disparu. Là encore, un grand effort d'investissement est nécessaire.

Mais il ne s'agit pas d'augmenter le gaspillage de ressources auquel on assiste actuellement. En matière scolaire, question névralgique pour l'avenir, l'école publique est souvent dépassée. Là encore, laissons les entrepreneurs scolaires privés tenter leur chance, en modulant l'importance du ticket scolaire pour tenir compte du handicap culturel des élèves, qui peut être plus ou moins grand, et de quelques autres facteurs. En revanche, que les pouvoirs publics soient à la hauteur, ce qui n'est pas le cas actuellement, pour faire régner le droit et l'ordre !

La création d'emplois est évidemment aussi un grand problème. Il y a, parmi les populations, immigrées aussi bien qu'autochtones, des banlieues déshéritées, des personnes qui ont une fibre entrepreneuriale : il faut les repérer, et leur assurer la possibilité de créer de petites entreprises avec, dans certains cas, une participation en capital d'une institution publique, et, dans la majorité des cas, des garanties pour les emprunts bancaires nécessaires.

En quoi les taux d'intérêt faibles, les excès d'épargne mondiale, et la bonne situation française aux yeux des investisseurs, pourraient être une opportunité, théoriquement, pour aller en ce sens ? Pourrait-on

également mieux rationaliser les dépenses publiques pour améliorer la situation ?

Michel Ruimy: Grâce à une bonne notation sur les marchés internationaux de capitaux, la France bénéficie depuis plusieurs mois d'un faible niveau de taux d'intérêt, paramètre déterminant dans la décision d'investir.

De surcroît, le redressement de l'attractivité de la France en 2017 et au début de l'année 2018 a été spectaculaire grâce à sa compétitivité dans le domaine de l'innovation et de la recherche, sa place dans l'économie européenne, la variété de ses secteurs d'activités, son vivier de talents ou encore son rayonnement touristique. Tout ceci a permis à la France de s'inscrire, à nouveau, dans le peloton de tête européen, dont elle avait décroché depuis une dizaine d'années. Elle s'est hissée quasiment au niveau de ses grands concurrents, le Royaume-Uni et l'Allemagne. À l'échelle mondiale, la France fait partie des grands pays innovants et plus de huit décideurs économiques sur dix la perçoivent comme une économie créative. Mais elle encore des efforts à faire.

En effet, en dépit de ces facteurs favorables, le nombre d'emplois créés en France par projet est faible (25 à 30 postes). Cette situation s'explique par le fait que les investisseurs aiment la France mais nettement moins sa fiscalité, qui est notre talon d'Achille. Tant que la situation de nos finances publiques ne s'arrangera pas, la fiscalité restera une source d'inquiétude pour les investisseurs étrangers. Il est donc essentiel de stabiliser notre paysage fiscal pour les rassurer !

Jacques Bichot : Il s'agit ici à la fois de la gestion des finances publiques et de celle des services publics. Les finances publiques, auxquelles plus personne ne comprend rien, même à la Cour des comptes, doit être rationalisée, de façon qu'elles deviennent compréhensibles par les citoyens. Et les services publics doivent gagner en efficacité.

Il y a un peu plus d'un siècle, il fallut procéder en France à la difficile séparation de la religion et de l'Etat – séparation qui n'est pas encore réalisée dans tous les pays. Pour les finances publiques, il est grand temps de procéder à la séparation des finances de l'Etat et de celles de la sécurité sociale. Les Français ont besoin de comprendre que les cotisations sociales ne sont pas des impôts, mais des primes d'assurance comportant une dimension de péréquation entre les riches et les pauvres comme entre ceux dont le génome est favorable à une absence de maladie et ceux que la loterie génétique a moins avantageé. La question du pouvoir d'achat ne peut pas être correctement posée tant que le budget principal – celui de la protection sociale – apparaîtra au grand public comme faisant plus ou moins partie de celui de l'Etat.

Plus généralement, il faut que la population soit mise de manière très concrète en face des réalités. L'existence de cotisations dites patronales est catastrophique : elle empêche de se rendre compte que la vraie rémunération du travail, pour les salariés, c'est le salaire super-brut, et non pas le salaire brut (objet du contrat de travail) ni le salaire net. Une population ainsi maintenue dans l'ignorance de ce que lui rapporte véritablement son travail est évidemment sujette à des réactions mal fondées. Les Français sentent, confusément ou clairement, selon les cas, que les pouvoirs publics ne lui disent pas la vérité. Il faut que cela change, et pour cela il faut que chacun sache ce que lui coûte et ce que lui rapporte la protection sociale.

C'est la raison pour laquelle il serait mauvais que nos dirigeants cherchent à « donner plus de pouvoir d'achat aux Français ». L'Etat et la sécurité sociale ne disposent que de l'argent que lui versent les citoyens, il n'y a aucun cadeau à en attendre, rien qui puisse être distribué sans avoir été préalablement prélevé, sauf à emprunter au reste du monde, qui dans ce cas, un jour ou l'autre, nous présentera l'addition. La crise est née du mensonge économique et financier dans lequel se sont complus nos dirigeants ; nous n'en sortirons pas en les implorant de nous mentir encore davantage, mais en leur faisant sentir que nous voulons la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité.